

N°35

Objet :

CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC LE
GROUPEMENT D'INTERET
PUBLIC 'ACTIVITY' -
FACILITATEUR DE CLAUSES
D'INSERTION SOCIALE

Rapporteur :

Mme Camille VAUR

Date de la Séance :

21 MAI 2025

Date de la Convocation :

15 MAI 2025

Date d'affichage de la
convocation :

15 MAI 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 21 mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Ville d'Achères s'est réuni en séance sous la présidence de Monsieur Marc HONORÉ, Maire d'Achères, suite à la convocation faite plus de cinq jours à l'avance et affichée à la porte de la Mairie.

Etaient présents :

François DAZELLE, Annie DEBRAY-GYRARD, Martin DESSAIGNES, Céline CHASSIN, Suzanne JAUNET et Katell LANDIER.

Maire-Adjoints

Jacques TANGUY, Camille VAUR, Evelyne BEAUDICHON et Abdelyamin DERRADJI.

Conseillers Municipaux Délégués

Sarah SABOURIN, Yves FUZET, Véronique LEBARBÉ, Jean-Paul DEMAREZ, Landry NKOUKA MILANDOU, Fatiha YAHIAOUI, Olivier LE GOFF, Lydie AUGUIN, Maeva CRUZ, Valentin GUILLAUME, Grégory SANCHEZ, Louis-Armand VIREY et Jessica DORLENCOURT.

Conseillers Municipaux

Etaient absents excusés ayant donné pouvoir :

Daniel GIRAUD	pouvoir à	Olivier LE GOFF
Jean-François DEMAREZ	pouvoir à	Marc HONORÉ
Dominique DESMET	pouvoir à	Jacques TANGUY
Alisson ZANI	pouvoir à	François DAZELLE
Gharib NAJI	pouvoir à	Annie DEBRAY-GYRARD
Nicole MARTIN	pouvoir à	Lydie AUGUIN
Michèle FOUBERT	pouvoir à	Louis-Armand VIREY
Annie-Nicole M'BOÉ	pouvoir à	Grégory SANCHEZ

Etaient absents :

Jean-Marc JUSTINE
Salim LESAGE
Mourad MERGUI

Secrétaire de séance : Olivier LE GOFF

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 35

Membres présents : 24

Membres représentés : 08

Membres absents : 03

VOTE :

UNANIMITE

Ville d'Achères
2025/

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/05/2025

N°035

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC
ACTIVITY' - FACILITATEUR DE CLAUSES D'INSERTION SOCIALE**

Rapporteur : Mme Camille VAUR

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29,
VU le projet de convention de partenariat pour la mise en oeuvre des clauses sociales avec le GIP
Activity',

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Finances et développement économique du
12/05/2025

Considérant la volonté de la Commune de continuer de bénéficier de l'accompagnement et de
l'expertise d'Activity' quant à l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et
représentés

ARTICLE 1 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de
partenariat relative à la mise en oeuvre de clauses d'insertion sociale avec le groupement d'intérêt
public Activity'.

Fait et délibéré à Achères, le 21 mai 2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

Marc HONORE



Délibération publiée le :